



LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE



Lire p. 6-7

Vivre Ici



LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

ÉDITORIAL

Ce numéro 5 de « Vivre Ici » s'est exceptionnellement paré de vert pour mieux marquer notre engagement aux côtés de la Fédération départementale des Foyers ruraux, dans l'opération Lire en Vert.

L'écrit sous toutes ses formes, reste l'outil privilégié d'expression, de connaissance et de communication. Ce journal en est un vivant exemple et se devait d'être un partenaire actif dans cette action de promotion du livre et de la lecture en milieu rural.

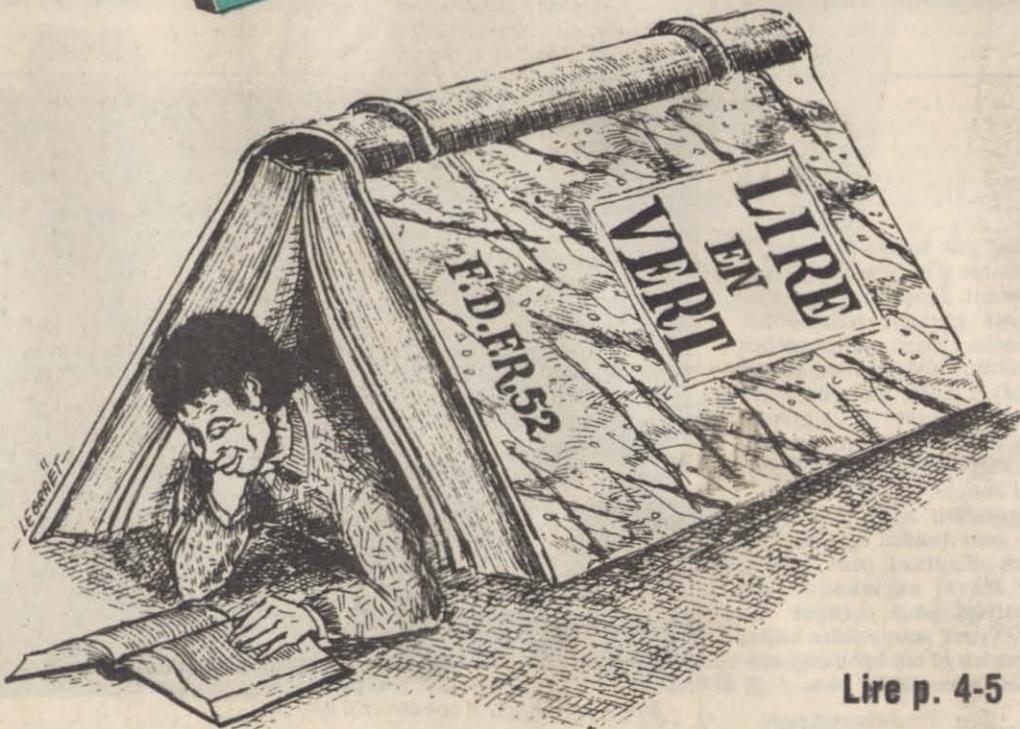
1789-1989 : Pour sa 2^e année d'édition, Vivre Ici commémorera à sa façon le bicentenaire de « La Révolution au cœur de la Montagne », en consacrant dans chacun des 4 numéros de cette année 89, 2 pages spéciales à cet événement dans nos villages.

2 siècles déjà, mais la quête de Liberté, d'Égalité et de Fraternité pour nos villages et leurs citoyens de notre Montagne menacée de désertification reste plus que jamais d'actualité.

« LA MONTAGNE »

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES FOYERS RURAUX
ET
ASSOCIATION LA MONTAGNE

LIRE en Vert



Lire p. 4-5

SOMMAIRE

D'UN VILLAGE A L'AUTRE Dommarien	p. 2
L'ÉVÉNEMENT Tinta'mars	p. 3
LIRE-LIRE-LIRE Lire en Vert Les écoles de Cusey, Chassigny au salon du livre de jeunesse	p. 4 p. 5
LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE	p. 6 p. 7

Pages 5-8-9-10 réalisées par les écoles du secteur et composées par les écoles de Rivières-les-Fosses et Esnoms-au-Val



Pose photo pour le comité de rédaction enfant.

STAGE CIRQUE Ecole de Rivières-les-Fosses	p. 8
LE COIN DES POÈTES Ecole de Cohons	p. 9
LE COIN NATURE Ecoles de Longeau, Heuilley-Cotton, Rivières-le-Bois	
CONTE Ecoles de Saint-Ciergues, Perrancey, Noidant-le-Rocheux	p. 10
AVEC LES LIVRES DE PEF Ecoles de Saint-Loup-sur-Aujon, Auberive, Villars-Santenoge	

ENTREPRENDRE EN MILIEU RURAL La C.U.M.A. d'Esnoms-au-Val	p. 11
ANNONCES ASSOCIATIVES Lire en Vert R.P.L.	p. 12

DOMMARIEN

Village

du Montsaugeonnais

I) Origine et aperçu historique

En l'an 1100, le village est indiqué dans les titres latins de l'époque par « Domnus Marinus »... « le Seigneur Marin »...

Est-ce un voyage maritime d'un des anciens membres de la famille de Guy de Dommarien, de ses fils Bernard et Hugues ou encore Luc de Dommarien ?... Personne ne le sait...

Quoi qu'il en soit, le village était habité il y a plus de 2 500 ans... puisque la sépulture centrale du tumulus date de Hallstatt (1^{er} âge du fer) soit plus de 500 ans avant notre ère. Les cinq à six autres sépultures de ce tumulus datent de la Tène (2^e âge du fer). Les habitants vivaient le long de la Vingeanne à l'abri des falaises à Bize l'Assaut, Sous Roche, les Egraveux, le Vernois.

Le cimetière de cette première communauté connue étant le tumulus au-dessus de la côte Sauvageot (la Vierge).

Après les vestiges laissés par ce peuple de Gaulois, on a retrouvé des vestiges d'un villa gallo-romaine au « Taunois » (100 à 300 ans après J.C.), poterie, tégulas, monnaies... Aucune étude poussée ne permet d'en dire plus...

Et nous arrivons à l'an 1000 où les Seigneurs Bernard et Hugues furent les bienfaiteurs de Sussy (1140).

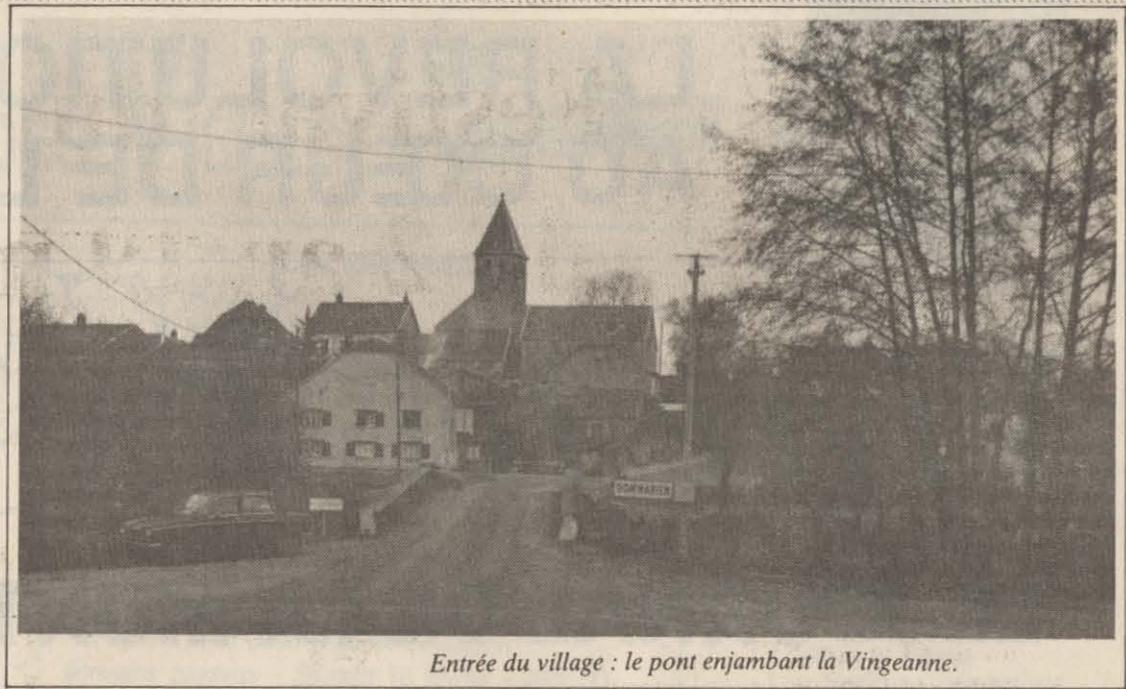
En 1218, on trouve un chevalier « Ponce de Dommarien »... 1371 fut une année terrible ;

les habitants poursuivis par le comte de « Montbeillard » et repoussés par leurs voisins de Chassigny furent « taillés en pièces » sur le territoire de Chassigny. Les maisons furent pillées et incendiées aux siècles suivants par Gallas et ses troupes.

Jean de Dommarien, seigneur de Pailly reçut du roi la mission de fortifier les places du Bassigny (lettre du 3 mars 1498). Sa femme Antoinette Cicon vivait encore en 1540.

La Seigneurie passa alors à la famille « Des Barres ».

Peut-être que Joseph, propriétaire du « château » de la famille des « Dommarien » et « Des Barres » trouvera-t-il quelques vestiges !!



Entrée du village : le pont enjambant la Vingeanne.



Ses toits en lave : témoins d'un passé encore proche.

DOMMARIEN (Haute-Marne) Place de l'Orme



Dommarien au début du siècle : place de l'Orme.

II) Les atouts

Si Dommarien est habité depuis 2 500 ans, c'est que le village a des atouts... Pays de « calme » à 4 km des Nationales (N 74 et D 967).

Dommarien, c'est aussi 180 hectares de bois, plus les friches... Près de 10 hectares de nature par habitant. Garder ce capital écologique de plantes calcicoles et médicinales est un impératif.

Le canal de la Marne à la Saône avec le Pont-canal de Bize l'Assaut et ses trois écluses... La Vingeanne sont encore des atouts pour le village qui a une association de Pêche « La Vigilante ».

Au bord du canal, un terrain

ombragé, a permis la création d'un tennis qui a 50 adhérents. Aussi le projet d'un minigolf, d'une aire naturelle de camping, d'un terrain de boules — d'un parcours de santé de 2,600 km complètera avantageusement cet aménagement qui permettra aux jeunes et moins jeunes de passer des week-end agréables et des vacances relaxantes.

Ajoutons que pour varier, on peut trouver des circuits pédestres (4 km, 7 km, 14 km) et des circuits géologiques tant à Dommarien que dans les environs.

Parmi nos 11 exploitations agricoles, deux acceptent un accueil simple de cavaliers et de leurs montures...

Enfin, par temps humide, il est possible d'occuper ses loisirs en visitant l'exposition permanente de géologie comprenant deux salles : l'une sur les roches et minéraux (Vosges et Massif Central), l'autre, un aperçu des étages géologiques de la grande région et de la vie marine du Montsaugeonnais il y a 180 millions d'années.

Dommarien a de nombreux atouts pour rendre agréable vos séjours d'autant plus que le Foyer Rural ne manque pas d'initiatives pour occuper vos loisirs. Venez nous rendre visite, Dommarien et ses habitants sauront vous accueillir et bien...

Paul Boussemart

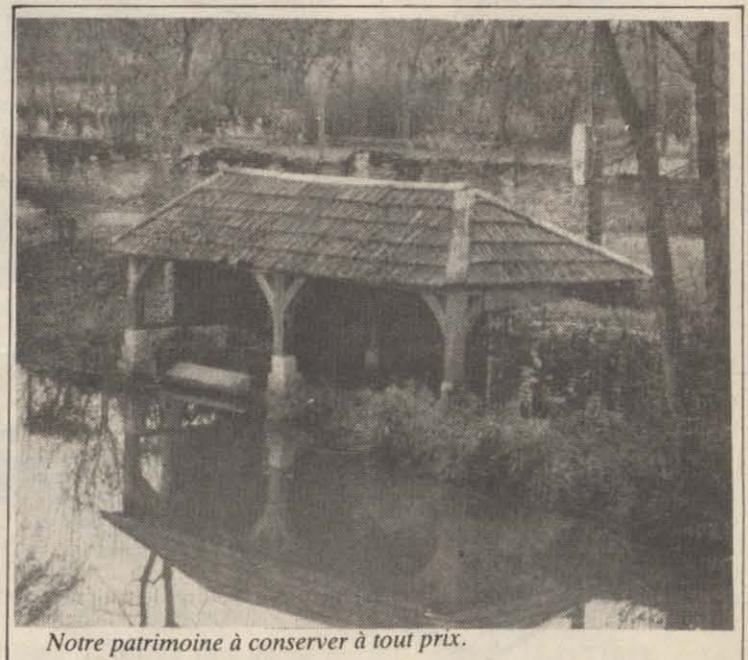
Au cours des siècles passés

Nos habitants vécurent principalement de l'agriculture et de la vigne (il y en a encore actuellement) ainsi que de l'exploitation du minerai de fer nettoyé dans les nombreux « patouillots » situés le long de la rivière (au siècle dernier)...

La Vingeanne dans la traversée de Dommarien faisait marcher 3 moulins : celui de Bize l'Assaut, celui du Haut (maison

Petitot), celui de Bas (maison Michaut).

Signalons aussi que la rivière fournissait jusqu'il y a quarante ans, l'eau nécessaire aux besoins des ménages avec quelques citernes et puits. On comprend que nos voisins de Choilley, Dardenay, logés à la même enseigne devaient « fulminer » contre les « patouillots » qui troublaient l'eau...



Notre patrimoine à conserver à tout prix.



Festival du cabaret du 2 au 19 mars 1989



ACTE I

Un quidam, au guichet n° 3 d'une grande gare du Sud-Ouest :

- un aller Langres SVP,
- comment Londres (avec l'accent),
- non Langres. Là au Nord de Dijon, la moutarde,
- ah, oui, le plateau.

Rideau (un peu grinçant)

Le quidam, un peu vexé, sait qu'elle existe sa région, il peut remettre des visages, des noms.

Il sait — et ça n'est pas « La Montagne » qui me démentira — tout ce que la scène sud-haut-marnaise compte de vies, d'énergies, de gens entreprenants, qui, en plein jour ou en coulisses, se battent, s'emploient à dynamiser, comme on dit, le tissu économique et social de la région, et transformer l'appellation « Plateau » de Langres (chère à la préposée du guichet n° 3) en un plus frétilant « Pays » de Langres, transformation en bonne voie si l'on songe à la mobilisation de tout le Pays de Langres autour de R.P.L., mise sous les projecteurs, grâce à la CNCL.

ACTE II

Rideau - coulisses - plateau - scène - projecteur

Voilà qui nous ramène au spectacle !

Les sept partenaires engagés dans TINTA'MARS, en collaboration avec les Foyers regroupés à la Fédération des Foyers Ruraux ou à la Fédération des Œuvres Laïques, ont voulu contribuer, à leur manière, dans leur domaine, au rayonnement, à l'animation de notre région.

D'Auberive à Orcevaux, de Villegusien à Cusey, de Dommarien à Langres, et plus loin encore..., laissez-vous glisser vers « Peau de Melon », ou inviter à cuisiner avec « Réveries Gazinières ». Entrez, entrez, comme au cirque... admirez « Le Tigre » italo-chinois de Régis Gayrard ou Marc Roger cracheur de mots, dresseur d'images ».

Des mots, des images... et des villages
c'est TINTA'MARS, festival cabaret,
au Pays de Langres

PS : J'ai retrouvé la préposée au guichet n° 3 d'une grande gare du Sud-Ouest. Je lui ai donné le programme de TINTA'MARS, du 2 au 18 mars 1989. Habillée comme la femme d'un président africain en visite à Moscou, elle va monter. Elle hésite encore entre Le Tigre à Orcevaux, Peau de Melon à Villegusien et Marc Roger à Auberive. Enfin, on verra, n'est-ce pas ?

Tinta'mars n'a pas seulement choisi des artistes venus d'une autre planète, mais a demandé à des artistes haut-marnais de se produire en « 1^{re} partie », par exemple à Auberive, Orcevaux, Villegusien et Cusey.

Ainsi nous pourrons, grâce à Joël Garandet découvrir « un gars qu'à mal tourné » : Gaston Couité.

Le Got's group de Chalindrey partagera avec nous sa folie de Richard Gottainer, et les Frères Marquart, leur vie « de gars étrangers venus d'la grange ».

Et puis, bien après les fêtes, les Z'oiseaux (troupe chaumontaise) et la compagnie Michel Humbert nous offriront, l'une la 1^{re} de son nouveau spectacle : « deux sur la balançoire », l'autre, le fruit du travail de son atelier théâtre. C'est gentil non ?

Richard Chaudron



CUSEY 17 mars
PERRANCEY
15 mars

CHABROL JOUE
intensément



LANGRES 8 mars



MARC ROGER
« DRESSEUR DE MOTS
CRACHEUR D'IMAGES »

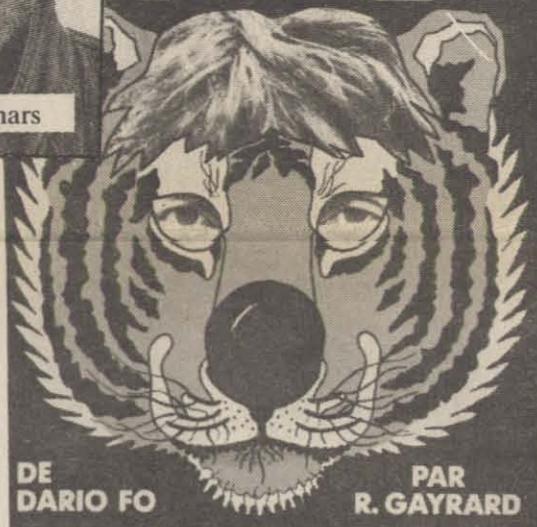
AUBERIVE 4 mars - DOMMARIEN 5 mars



LANGRES 15 mars
VILLEGUSIEN 11 mars

SPECTACLE MUSICAL

HISTOIRE DU
TIGRE



DE
DARIO FO

PAR
R. GAYRARD

ORCEVAUX 3 mars
LANGRES 5 mars

... TINTA'MARS 89 ... DU 2 AU 18 MARS ...

	LANGRES	MILIEU RURAL
j. 2	La goutte qui fait déborder le JAZZ F.J.T.	
v. 3	Atelier Théâtre M. Humbert Cie LES ZOISEAUX THÉÂTRE	(Frères MARQUART) Le Tigre - ORCEVAUX
s. 4		(Frères MARQUART) Peau de Melon - ROLAMPONT (Joël GARANDET) MARC ROGER - AUBERIVE
d. 5	(God's Group) Le Tigre Ancien cinéma des Jeunes	MARC ROGER 15 h DOMMARIEN
m. 7		(Frères MARQUART) MARC ROGER FAYL-BILLOT LEPA
m. 8	CHABROL joue intensément THÉÂTRE	
v. 10	JAZZ : Swing Guitar Saint-Gills	Peau de Melon CHAUDENAY
s. 11	Soirée Surprise Les Voiliers PEIGNEY	(God's Group) Peau de Melon - VILLEGUSIEN
d. 12		(Frères MARQUART) Peau de Melon 18 h - SARREY
m. 14	Guy POTHIER chansons café Le Foy	
m. 15	Peau de Melon (3 ^e âge) 15 h THÉÂTRE	Réveries Gazinières PERRANCEY
j. 16	GOLEM THÉÂTRE	
v. 17		(Frères MARQUART) Réveries Gazinières - CUSEY Le Tigre BOURBONNE-LES-BAINS
s. 18	Final JAZZ : HOT PAPAZ F.J.T.	Le Tigre SARREY



LIRE en Vert

JANVIER-JUIN
1989



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE LA HAUTE-MARNE ET L'ASSOCIATION LA MONTAGNE

L'association « La Montagne » participe depuis 3 ans à l'animation et à la revitalisation du sud-ouest haut-marnais (cantons d'Auberive, Prauthoy et ouest des cantons de Longeau et Langres), par des actions avec les écoles, les associations et les collectivités locales.

Le « mieux » lire est un des objectifs prioritaires de notre action, et c'est dans ce cadre que

depuis 2 ans, une bibliothèque offre un choix de plus de 1 000 livres aux enfants de nos villages. L'édition pour la 2^e année de « Vivre Ici — le journal de La Montagne » est aussi l'expression affirmée de l'écrit comme outil privilégié de communication et d'échange au niveau du Pays.

C'est donc tout naturellement que nous sommes partenaires de l'opération « Lire en vert ».

LIRE EN VERT, C'EST pendant 15 jours, un temps fort autour du livre et de la lecture, en milieu rural, pour l'ensemble de la population d'un village, enfants, jeunes et adultes.

AVEC DES EXPOSITIONS

— « Bébé bouquine, les autres aussi »
(réalisée par la bibliothèque de Mulhouse)

« ...penchés ensemble sur un livre...
adultes et enfants complices d'un même voyage
par les images et les mots... »

L'exposition montre comment donner aux jeunes enfants le goût de la lecture, le développer et le soutenir !

— « Les aventures de... 14 héros de B.D. »
(réalisée par la Bibliothèque Centrale de Prêt des Yvelines)
« ...la bande dessinée a un auditoire immense d'enfants, d'adolescents et d'adultes : serait-ce la preuve qu'elle produit d'authentiques héros et d'incontestables chefs-d'œuvre ? »

Cette exposition veut mieux faire comprendre toute la diversité de cette forme d'expression, et veut inviter au plaisir de comparer et de choisir.

— « Créations de Boris Beluche » — des villages sud haut-marnais en B.D.
et de Blandine Flamant — animaux, insectes fantastiques.

DES LIVRES

— Un stand d'ouvrages régionaux mis à disposition par la Bibliothèque Centrale de Prêt de Haute-Marne, pour découvrir nos auteurs et notre pays.

— Une librairie/vitrine du monde rural : Ruralivres.
— Des livres pour enfants de la Bibliothèque Itinérante de l'association La Montagne.

— Des bandes dessinées de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Haute-Marne, en accompagnement à l'exposition.

— Présentation de quelques « spécimens » par les Foyers Ruraux et Associations locales : vieux ouvrages, cartes, cartes postales, livres en patois...

DES RENCONTRES AUTOUR DU LIVRE

— Rencontre avec des écrivains, en collaboration avec l'Association des Ecrivains Haut-Marnais et l'Association des Ecrivains Paysans :

Jean-Christophe Demard, conservateur du Musée de Champlite, passionné de tout ce qui concerne les traditions populaires, auteur de « La Saga du Haut-Gué », à Dommarion le 25 février.

Jean Robinet, écrivain paysan qui a su à travers ses ouvrages faire ressortir toute la sensibilité du monde rural, auteur de « Mont Cierge » à Cusey le 18 février et à Aprey le 15 avril.

— Rencontre autour de la B.D. à Orcevaux.

— Journée contes à Orcevaux.

— Soirée patoisante à Sarrey.
— Rencontre autour du livre pour enfants à Auberive.

Lire en vert, c'est de janvier à juin 89, plus de 15 villages qui accueilleront cette animation, et bien plus encore qui se déplaceront pour regarder, lire, dialoguer, emprunter des livres...

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux et l'Association La Montagne, organisateurs du projet, comptent sur la participation des habitants du sud haut-marnais : lire, c'est l'affaire de tous !



Jour de rassemblement pour les élèves du C.E. d'Auberive, St-Loup/Aujon, Villars-Santenoge : on s'installe, et chaque classe présente mimes, devinettes, ou jeux à propos des livres de PEF.

LIRE EN VERT DANS LES ÉCOLES, C'EST AUSSI LE PROJET DES ENFANTS

des écoles d'Auberive, St-Loup/Aujon, Villars-Santenoge d'une part et des écoles d'Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand, Rivières-le-Bois d'autre part qui invitent l'écrivain PEF les 2 et 3 mars.

Pourquoi une rencontre avec un écrivain ?

Parce que la rencontre en elle-même est un stimulant considérable à la lecture et même à la création, à l'écriture.

Comment écrit-on ?

D'où viennent les idées ?

Comment fait-on un livre ?

Autant de questions auxquelles l'écrivain répond avec ses mots à lui, son expérience et son travail.

Quelle joie de voir enfin en chair et en os celui qui a écrit tous les livres qu'on a lus !

Mais attendons notre prochain numéro de Vivre Ici dans lequel les enfants nous feront partager leur rencontre avec PEF.

Pour les écoles de Cusey et Chassigny, c'est découvrir l'objet livre, et leur sortie au salon du livre de Jeunesse de Montreuil, leur a permis de mieux connaître le monde des éditeurs et du marché du livre.

Ils présenteront sous forme d'exposition, leurs recherches pendant la quinzaine de Lire en Vert à Cusey du 13 février au 19 février 1989.

Jocélyne Pagani



Les élèves de Cusey et Chassigny penchés sur les illustrations de livres et albums.



Découvrons le Salon du Livre Jeunesse



C'est le 2 décembre 1988 que les élèves des CE 2-CM des écoles de Cusey et Chassigny, ainsi qu'un groupe d'élèves de l'école des Ouches de Langres, se sont rendus à Paris pour une visite au Salon du Livre de Jeunesse de Montreuil.

C'était un événement important pour eux.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre du projet Lire en Vert et d'un travail autour de l'objet qu'est le livre.

Lire, c'est à l'école, mais aussi à la maison, et dans le village.

Un tour dans Paris

A 6 h 45 nous avons pris le train à la gare de Langres. Après 3 h de voyage, nous sommes arrivés gare de l'Est à Paris. Nous avons pris le métro pour nous rendre Place de la Concorde. Là, nous avons vu l'Arc de Triomphe recouvert de tissu bleu blanc rouge, sur l'avenue des Champs-Élysées, et plus loin, l'Obélisque. Nous avons marché le long des quais de la Seine et nous avons aperçu la Tour Eiffel qui était dans le brouillard, elle ne voulait pas montrer sa tête !

Nous sommes allés au Louvre, tout près des Pyramides de verre, on les a même touchées !!!

Comme nous avions un petit creux, nous sommes retournés au Jardin des Tuileries pour pique-niquer. Les pigeons et les moineaux venaient sur nos tables guetter quelques miettes...

Ensuite, nous avons grimpé dans le métro, direction Montreuil, le Salon du Livre Jeunesse. Ses portes se fermaient automatiquement, on était serré comme des sardines en boîtes, et ça allait vite, vite, vite.

Pas de problème dans le métro à l'aller, malgré les grèves, mais au retour, nous avons fait de la marche à pied pour retourner Gare de l'Est.

A 22 h, gare de Langres, nos parents nous attendaient.



Malgré la foule, au Salon du Livre Jeunesse, nos lecteurs ont pu s'isoler pour feuilleter quelques livres.

Un après-midi au salon

Quand nous sommes arrivés devant le Salon du Livre Jeunesse, à Montreuil, nous l'avons trouvé immense.

C'est un chapiteau monté à côté d'un bâtiment, avec des salles, des escaliers, des halls...

Un guide nous attendait pour nous emmener visiter l'exposition « 104 illustrateurs » : beaucoup d'images, des illustrations de livres, et des questions :

— trouvez-vous cette image poétique ?
— que trouvez-vous de comique dans cette illustration ?
— que raconte cette image ?

Nous avons retrouvé des dessins, des esquisses, d'illustrateurs, d'auteurs dont nous avons les livres dans les valises itinérantes de la Montagne, Jean Alessandrini, Pef, Yvan Pommaux, et d'autres...

Chaque éditeur avait un

stand, nous avons reconnu ceux que nous avions repéré sur nos livres de bibliothèques : Gallimard, Hachette, Nathan, Flammarion, L'école des Loisirs...

Ils présentaient leurs collections et leurs nouveaux livres.

Chaque stand était bien installé, avec des affiches, des décors comme au théâtre, par exemple, il y avait des Maximons perchés sur les étagères de l'École des Loisirs, chez Syros, il y avait des décors de polars avec la Souris Noire...

Nous avons vu plein de livres, des revues, des journaux, des contes, des B.D., des cassettes-contes, des livres sur la Révolution...

Nous en avons feuilleté, nous en avons lu, nous en avons choisi.

Il y avait même le livre de « l'Ours ».

Il y avait des livres intéressants, mais... ils étaient chers...

Pour passer d'un hall à l'autre, nous sommes passés dans une cave... on entendait des bruits de chauve-souris et des cris d'oiseaux..., puis dans une cuisine, où sur une table étaient posés des livres. Il y avait aussi un coin grenier, un coin espace.

Au salon, des jeux, des concours nous ont été proposés, on n'a pas eu le temps de tout faire, aussi, en classe, on participera au concours « Plume en Herbe ». Nous avons aussi eu le plaisir de rencontrer un auteur qui nous a parlé de ce qu'elle écrivait.

Il y avait une foule immense, et il faisait très chaud.

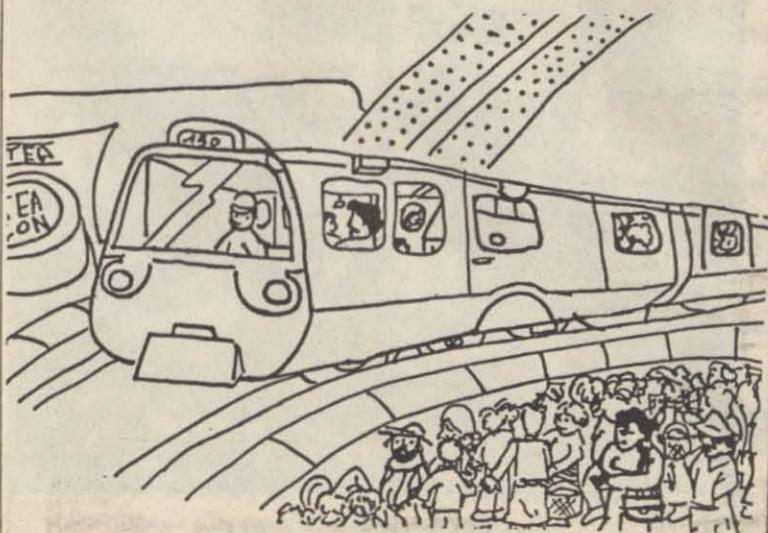
A la fin de l'après-midi, nous commençons d'être fatigués et d'avoir mal aux jambes. Heureusement, une cafétéria nous attendait...



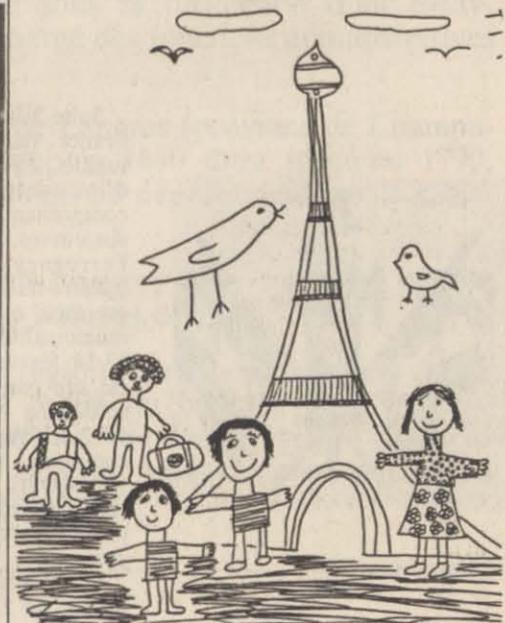
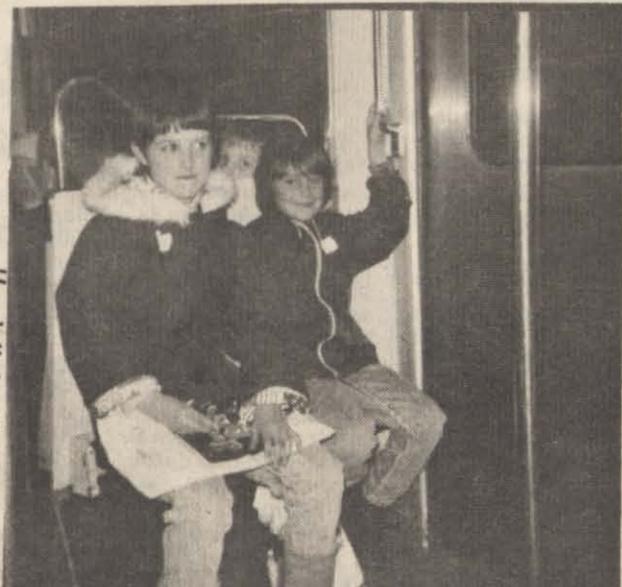
Futurs citoyens devant l'Assemblée nationale.

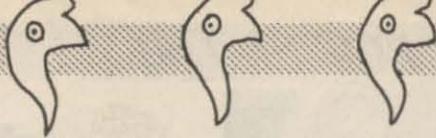
ECOLES DE CUSEY ET CHASSIGNY Classes des CE2-CM

Réalisé dans le métro, voici le dessin de Sélim qui était avec nous, avec un groupe d'élèves de l'école des Ouches de Langres.

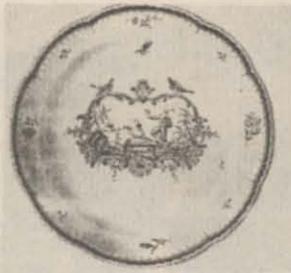


Malgré les grèves dans le métro, nous avons pu voyager confortablement... (sur certains tronçons...).





Un village au cœur de la Révolution : Aprey



Faïence d'Aprey
1772-1792

Les premiers élans de liberté d'un village prospère

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle ainsi qu'en atteste l'ouvrage de l'abbé Courtepée, Aprey vit prospère — fort de sa faïencerie et de ses motifs style Louis XV, de sa verrerie et de sa « blancherie », blanchisseries de toiles. Six foires annuelles amènent environ 30 000 personnes au total et foule d'étrangers. La majorité des habitants sont des paysans aisés : les laboureurs puis viennent les vigneron et les tisserands. Une bourgeoisie locale de marchands et de lettrés : un chirurgien, un notaire, un juge de paix, un greffier, un procureur-syndic complète le tableau.

Les Deux Seigneurs : Bosc d'Antic (originaire du Languedoc) et Lallemand de Villehaut vont être victimes des premiers élans de liberté.

En 1771, les habitants du village, sous la conduite de leur procureur-syndic Benigne Perrot, intentent un procès en abornement (pose de bornes pour limiter la propriété) à Jacques Lallemand, écuyer, seigneur d'Aprey et Simon Paul Bosc d'Antic, médecin du roi, correspondant de l'Académie des sciences de Dijon. Le premier procès rendu au balliage de Châtillon donne raison aux habitants et est confirmé en appel au Parlement de Bourgogne (Haute Cour de Justice) en date du 13 août 1772.

En août 1778 : nouveau procès intenté à Joseph Lallemand de Villehaut qui interdit à la communauté le « vain pâturage » (droit de laisser paître les bêtes sur les champs après la récolte) dans le pré du Grand Champ et nouvelle victoire des habitants.

Le renforcement de la puissance seigneuriale signalée partout en France, est donc ici battu en brèche.



NÉ POUR LA PEINE

Cette gravure, éditée en 1700, montre l'homme de village avec ses outils.

Tous les jours au milieu
d'un champ

Par la chaleur,
par la froidure,

L'on voit le pauvre
paysan

Travailler tant que
l'année dure

Pour amasser
par son labeur

De quoy payer
le collecteur

Le Cahier de doléances de la paroisse d'APREY

L'Assemblée convoquée le 12 mars mil sept cent quatre-vingt-neuf et dont le compte rendu figure aux archives de Côte d'Or (Aprey était en Bourgogne) rédige le cahier de doléances demandé par le roi Louis XVI, cahier suivi de 24 signatures.

Les principales remarques concernant « le poids d'impositions, où elle (paroisse) se trouve hors d'état d'en supporter les charges, attendu qu'elle ne possède que des terres très ingrates qui ne sont que coteaux et montagnes ». La taille, impôt royal par excellence est jugée mal répartie entre les habitants et ne tenant pas compte de leur richesse ou propriétés. Il est demandé la suppression de la gabelle (impôt sur le sel) et de l'impôt sur le tabac.

De nombreuses plaintes concernent le seigneur qui « perçoit la onzième partie des gros fruits de toutes les terres ensemencées, ainsi que deux corvées de bras de chaque artisan et autres du commun », les banalités pour le four (alors qu'il n'y a

pas de four seigneurial) et la taille seigneuriale. « Les usines à feu » (verrière, faïencerie), propriétés du seigneur sont considérées comme un gouffre pour le bois de chauffage. Le pigeonnier du Seigneur est jugé comme une calamité pour les terres cultivées. Le pâturage ingrat (probablement Champmontot) nécessiterait la possibilité d'utiliser la forêt seigneuriale pour le troupeau communal.

Les habitants manifestent aussi le manque de ressources de la communauté « sinon que le droit des halles, à tenir foire en cet endroit qui est de peu de valeur, et encore le Seigneur vient-il de s'en emparer ». Ils protestent contre « le tirage des bois pendant les saisons de printemps et d'été sur des terres la-

bourées et ensemencées » et demandent une indemnité. Ils demandent la « réformation des Enclos » (terres closes par le seigneur et autres propriétaires). La réforme de la dime (impôt dû à l'église) est réclamée.

Enfin, « il serait à désirer que pour cette paroisse qu'il fût établi un receveur plus près d'elle », cette paroisse étant « éloignée de dix lieues du bureau de la Recette des deniers royaux où il y a des chemins très dangereux ».

« Telles sont les faibles réflexions de la Communauté d'Aprey et dont elle prie Messieurs les Députés de vouloir bien occuper, si il jugent qu'elle le méritent ».

P.S. : orthographe du cahier conservée dans les citations.



Le paysan écrasé par les impôts - Gravure de 1789.

Les premiers effets de la réorganisation administrative

(1789-91)

Suite à la réorganisation de la France, par l'Assemblée constituante, Aprey devient chef-lieu d'un canton (jusqu'en 1803) comprenant : Aprey, Baissey, Aujeurres, Flagey, Orcevaux, Perrogney, Pierrefontaines et Villiers-les-Aprey, et, en 1790, est mise en place la première municipalité aux élections des 13-14 février. François Ollivier est élu maire pour 2 ans. Lui succèdera Nicolas Mathey, de 1792 à 1796. Le procureur de la commune, chargé de défendre ses intérêts n'a pas voix délibérative au conseil municipal. Le premier s'appelle Joseph Mugnier.

Le 30 mai 1790, la Garde nationale de 52 soldats et officiers prête serment.

Le 14 juillet 1790, les municipalités d'Aprey, Perrogney, Pierrefontaines, et Villiers fêtent à leur manière la « Fête de la Fédération » sous les Halles d'Aprey en jurant « d'être unis par les liens indissolubles d'une sainte fraternité, de défendre jusqu'au dernier moment la constitution de l'Etat, les décrets de l'Assemblée nationale et l'autorité légitime de notre roi et de ne former tous ensemble qu'une même patrie... Enfin, puisque c'est le 14 juillet que la liberté des Français a été conquise, ils ont aussi juré et fait serment de la conserver en criant tous d'une voix unanime : vive la Nation, la loi, le Roi... ».



Ça ne durera pas toujours.



Après la constitution civile du clergé, le curé d'Aprey Jean-Baptiste Varney prête serment et devient prêtre constitutionnel et le 17 août 1790, le maire Ollivier et le conseil municipal procèdent à l'inventaire du presbytère, de l'église et de la fabrique (Association des paroissiens possédant plusieurs fondations).

En exécution du décret de l'Assemblée nationale des 20-22-23 septembre 1790, accepté par le roi, la municipalité divise le territoire de la commune en 5 sections : Villebas, Roche Martin, Rondot-Champ Montot, Vingeanne, Champ Robert, le 1^{er} décembre. Une ébauche de cadastre est donc mise en place.

En 1791, Aprey rattaché au bureau d'enregistrement de Praslay, demande son rattachement à Langres, sous prétexte d'un accès plus facile.



Le calme dans la tourmente : 1793-94

A Paris, le gouvernement révolutionnaire, sous la direction de Robespierre et des Montagnards tente de faire face aux dangers qui menacent la République.

La terreur est proclamée

Pour faire face aux besoins de l'armée, Aprey doit fournir les réquisitions. Le 28 juillet 1793, le conseil municipal général de la commune dresse la liste des citoyens chargés de fournir des grains. Au cours des années 1793-94, les levées se multiplient : grains encore, chevaux, fourrages, voitures et attelages, porcs, à tel point que le 17 novembre 1794, la commune proteste par une réclamation motivée.

La Loi de Maximum Général

donne lieu à une délibération du 11 octobre 1793 dont voici quelques extraits (44 articles).

« Art. 1 : Que les gages d'un domestique mâle étaient en 1790 communément de 60 livres, y ajoutons la moitié de ce prix, nous la taxons à 90 livres.

Art. 2 : Que les gages d'une domestique femelle étaient en 1790 communément de 40 livres, y ajoutons la moitié de ce prix, nous la taxons à 60 livres.

Art. 26 : Que la façon des vignes était en 1790 communément de trois livres par ouvrée, y ajoutons la moitié de ce prix, nous la taxons à 4 livres dix sous pour chaque ouvrée ». Un comité de surveillance des denrées de première nécessité est mis en place.

Vu le décret de la Convention nationale du 20 août 1793 demandant un état de la population, le conseil municipal donne les résultats suivants : 592 habitants, 145 votants.

La loi des suspects

trouve trace dans le Registre de la commune. En voici deux extraits parmi beaucoup d'autres.

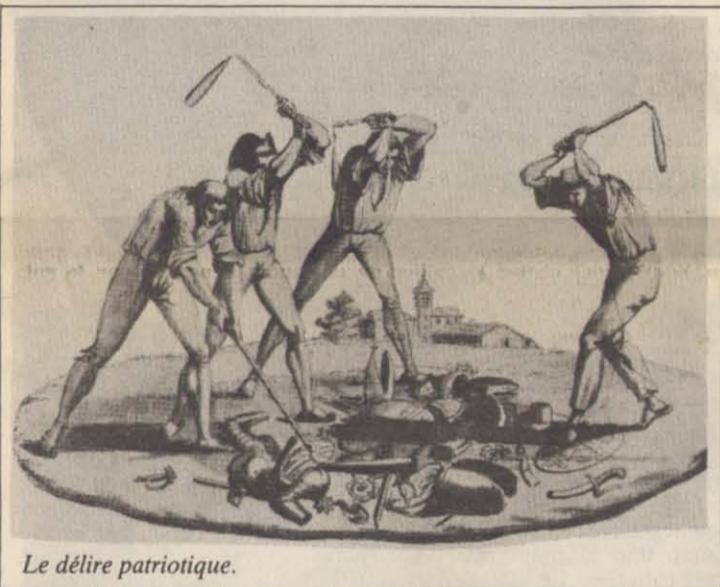
Le 24 mars 1793, la municipalité d'Aprey donne le certificat suivant au curé J.B. Varney : « sur la demande faite par M. Varney, l'assemblée municipale d'Aprey, en assemblée générale, certifie que J.B. Varney, âgé de 55 ans, haut de 5 pieds, 6 pouces, cheveux blancs, sourcils et yeux noirs, visage rond, brun, demeure à Aprey à la maison presbytère et y réside depuis plus de 18 ans, sans interruption et lui donne le présent certificat ».

« Aux injonctions des agents du gouvernement pour déclarer et poursuivre les suspects... La municipalité déclare qu'aucun citoyen et citoyenne ne porte le trouble de l'ordre public ni ne tient de propos qui puisse nuire à l'affermissement de la République. La quelle déclaration, il fait après avoir mûrement réfléchi... comme président du conseil de surveillance, la municipalité choisit M. Didier Vauthelin, ancien recteur d'école d'Aprey, notaire à Aprey, où il exerce en cette qualité avec tous les talents et toute la probité convenables ; lequel s'est distingué par son civisme et son patriotisme comme un vrai républicain ».

Au cours de cette période, les objets de valeur de l'église sont portés au chef lieu de district : Langres, pour financer les armées et l'Eglise se voit fermée et transformée en Temple de la Raison.

Nous noterons encore la création d'une société républicaine le 16 juin 1793 par les communes d'Aprey et d'Aujeurres, l'établissement d'un livre de bienfaisance y « seront inscrits les indigents qui ont droit aux secours » le 6 juillet 1794.

Gilles Goiset



La situation administrative

à la veille de la Révolution

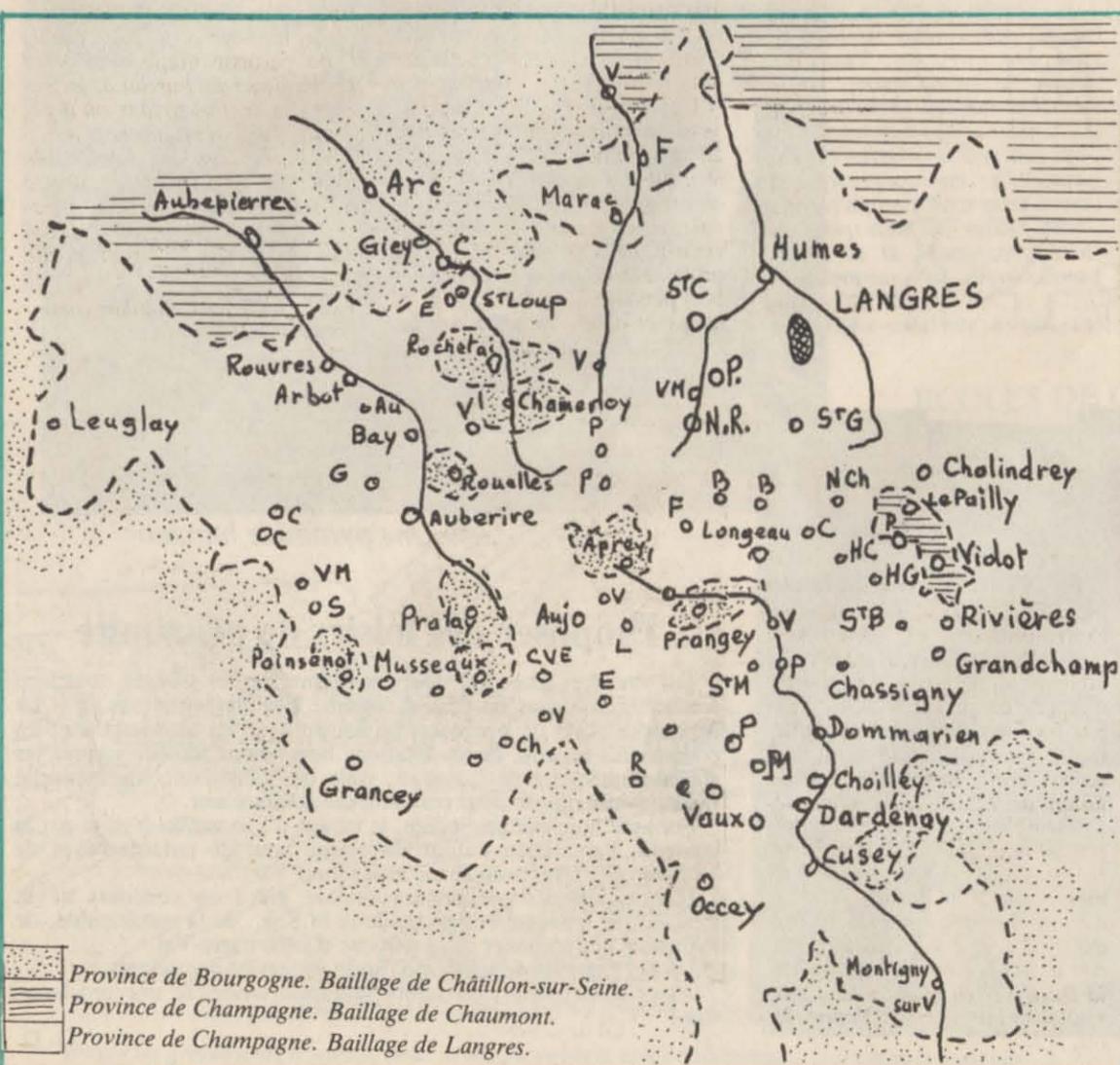
Le baillage est une circonscription d'ancien régime placée sous la juridiction d'un bailli, agent du roi chargé des fonctions administratives et judiciaires.

Le baillage de Langres (province de Champagne) installé depuis 1640 dura jusqu'en 1790, date de la création du département par la Constituante.

Le baillage de Langres s'étendait de Leuglay à Bourbonne-les-Bains et de Luzy à Bèze.

Pour notre région, certaines paroisses enclavées faisaient partie du baillage de Châtillon-sur-Seine (province de Bourgogne). D'autres comme Le Pailly et Violot appartenaient au baillage de Chaumont.

Bernard Sanrey



ÉCOLE
DE
RIVIÈRES
LES
FOSSES

Christelle
Delphine
Emilie
Estelle
Hélène
Karine
Sophie



N'aie pas peur Mariana !

Tenir en équilibre sur un fil, ce n'est pas évident, il faut beaucoup d'agilité et se servir de ses bras comme balancier.

La boule : il faut la piétiner sans cesse afin de ne pas tomber. On peut rouler en avant, en arrière et passer dans un cerceau.

Nous avons fait des acrobaties, en voici quelques-unes :

Quel travail mais quel plaisir et quelle émotion de se présenter devant vous, parents, amis, maîtres... et de vous offrir un grand salut.

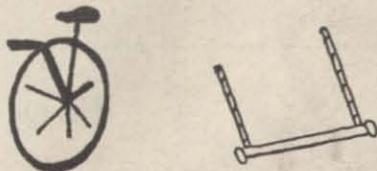
Un grand merci aux animateurs, les deux Philippe, Véro, Delphine, pour ces 5 jours qui nous ont semblé très courts.
A l'année prochaine...

Au cirque, on ne fait pas que le clown !
Au stage, nous avons retrouvé nos amis et nous nous en sommes fait d'autres.

Nous avons beaucoup travaillé dans différents ateliers : jonglage, monocycle, acrobatie, rouleau, fil, boule, trapèze.

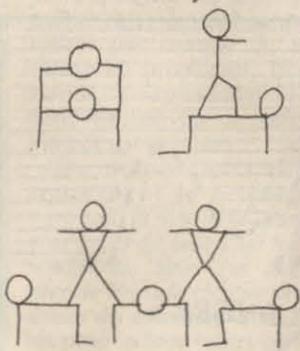
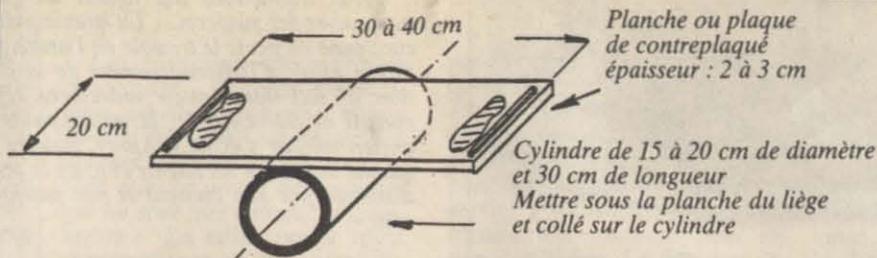
Le jonglage : ce n'est pas si facile qu'on le dit car il faut lancer puis rattraper les boules. Quand on sait faire avec 2 boules, on fait avec 3...

Le monocycle : ce n'est pas notre vélo, il n'a qu'une roue, et il faut faire attention aux genoux car si on tombe, cela risque de faire mal ! Il faut beaucoup travailler pour réussir à faire du monocycle.



Le rouleau paraît facile à faire, on peut réaliser beaucoup d'acrobaties en essayant de garder l'équilibre, en faisant tanguer la planche de droite à gauche, mais il faut faire très attention de ne pas déraiper.

On peut le fabriquer soi-même



Roule, roule, Christelle



Une pyramide humaine



Me voilà transformée !!

Proposer des loisirs de proximité

Les vacances scolaires, pour les enfants de nos villages, sont trop souvent synonymes de désœuvrement. Une des vocations de « La Montagne » est de proposer, en liaison avec les associations et les collectivités locales, des animations hors temps scolaire. Après les stages multisports de Longeau, voile de Villegusien, une nouvelle formule était offerte pour ces vacances de Toussaint.

Formule nouvelle par le lieu, le village d'Esnoms-au-Val, et par le contenu, l'animation autour du cirque pour 26 enfants venus de 14 villages différents du 26 au 30 octobre.

Une expérience pleinement réussie grâce au concours de la C.A.F., de Jeunesse et Sports, de la M.S.A., de la municipalité, de l'Amicale des jeunes et de la paroisse d'Esnoms-au-Val.

Un bel exemple de solidarité rurale au service des enfants.
Alors c'est promis, on refait le cirque ensemble une prochaine fois !



Un dauphin, dans l'océan Indien
Va voir son cousin le requin.

Deux émeus, sur un nuage bleu,
Partent pour Saint-Brieuc
Voir le père Mathieu.

Trois oies dans le bois
Écotent les Iroquois.

Quatre girafes au bord d'un lac
Décident d'aller à Aurillac.

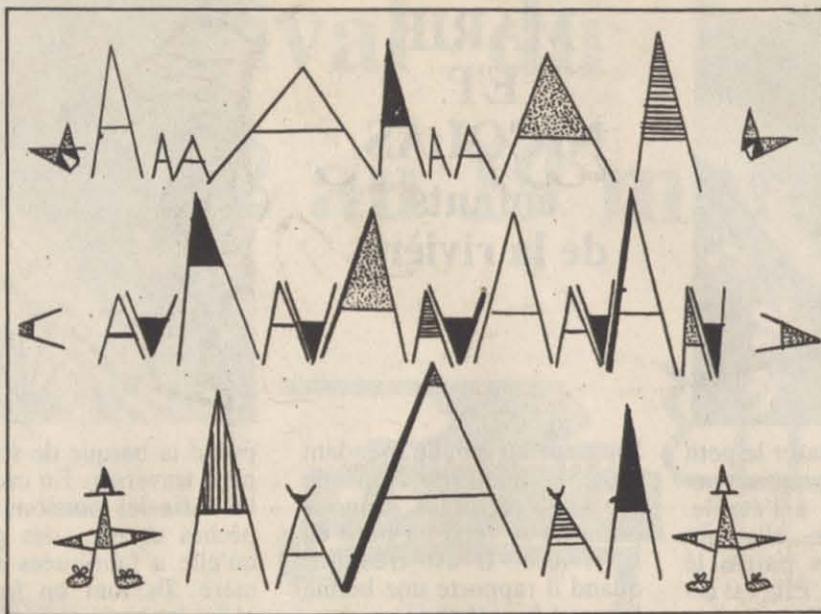
Cinq lapins partent à Saint-Marcellin
Pour manger du grain.

Six écrevisses, dans la ville de Nice,
Regardent le feu d'artifice.

Sept Roussettes sur une charrette
Partent pour Sète
Voir leur tante Josette.

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept,
Rien ne les arrête !

Elèves du CM
Ecole de Cohons



Sur mon cheval

A Paris, sur mon cheval gris
Je mange du riz.

A Dijon, sur mon cheval blond
Je mange des marrons

A Clermont-Ferrand, sur mon cheval blanc
Je galope dans un champ.

A Reims, sur mon cheval mince
Je suis sacré « Prince ».

Hélas ! A Cohons
De mon Cheval Alphonse
Je tombe dans les ronces.

Elèves du CE
Ecole de Cohons

LE COIN NATURE

Chouettes

avec du papier découpé
avec des plumes
réalisées par les élèves
de l'école de Rivières-le-Bois



L'objet insolite

présenté par Sonia Delaitre
école de Verzeilles-le-Bas



Forces : grands ciseaux pour tondre les moutons

Cinq sens en éveil

Va te promener au bord du lac de Villegusien ;
Généreuse, dame Nature y sollicitera tous tes sens :

Contemple le paysage,

Observe les arbres, les roseaux, les grandes herbes, les canards,

Remarque les arbres morts d'avoir trop bu !

Considère le niveau des eaux : bas ou haut suivant les mois,

Recherche dans la vase un tunnel de rat musqué,

Respire le bon parfum de la menthe,

Sens l'odeur forte de la vase,

Écoute le chant des oiseaux,

Prête l'oreille au bruit feutré de tes pas sur les grandes herbes sèches,

Passes une grande herbe verte entre tes doigts : dans un sens elle gratte, dans l'autre, elle glisse,

Fais tourner une tige de menthe dans tes mains : ses faces sont carrées !



Coupe d'une tige de menthe



Coupe d'une tige de marguerite

Ramasse des squelettes d'animaux, des champignons, des algues, des plantes aquatiques...

Saute sur les grandes herbes couchées et devine le sol mou sous tes pieds.

Caresse les différentes écorces des arbres.

Et n'oublie pas ton casse-croûte pour reprendre des forces car la promenade est longue !

ÉCOLE DE LONGEAU
Classes CE 1-CE 2

Automne 88

En classe de mer

Ecole d'Heuilley-Cotton

En classe de mer, nous avons tout aimé : ramassage de coquillages, descente au port de Piégu et pêche dans les flaques (étoiles de mer, anémones, petits poissons, coquillages, crabes). On en a vu un en train de muer (crevettes vives et même une éponge). La vie au centre nous a changé de notre vie habituelle avec le réfectoire,

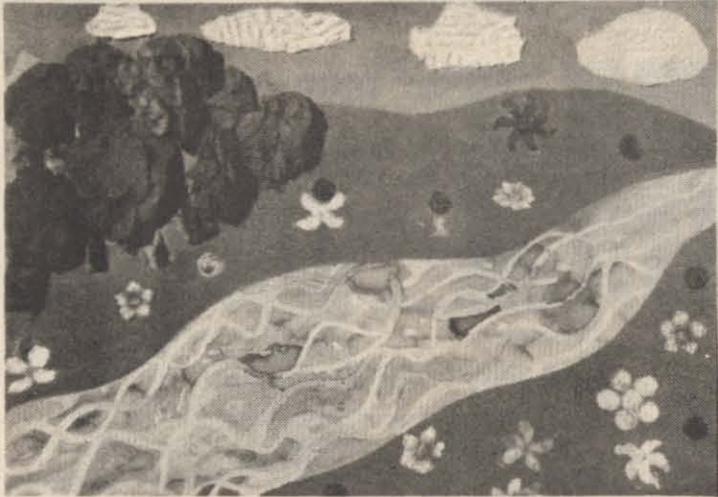
les chambres, les lavabos et les veillées. Nous avons découvert la vie maritime à la criée d'Erquy (vente du poisson) au port de Dahouët avec ses chalutiers, à l'élevage d'huîtres et de moules de la Fresnaye. Le plus beau souvenir reste le voyage à Saint-Malo avec la visite du phare du Cap Fréhel, l'usine marémotrice de la Rance, la

visite du cargo soviétique, le port de plaisance et ses voiliers, les remparts et l'aquarium de poissons de mer.

Depuis notre retour, nous revivons sans cesse la classe de mer en exploitant tout ce que nous avons rapporté. Nous préparons des panneaux pour une exposition afin de faire partager nos découvertes et notre joie à nos familles.



« A la pêche aux moules, moules, moules, je veux y aller mamam... »



MARIE ET NICOLAS enfants de la rivière



Il était une fois un petit garçon, Nicolas, qui habitait avec ses parents un moulin au bord de la Mouche. Son papa était meunier. Monsieur et Madame Petit vivaient heureux avec leur fils. Plus loin, en Morgon, vivait une famille de cultivateurs, Monsieur et Madame Dubois et leur fille Marie.

Chaque matin, Marie est réveillée par le coq qui chante à tue-tête. Vite, elle

se lève pour préparer le petit déjeuner pendant que ses parents travaillent à l'étable. Dans la matinée, elle emmène les vaches paître le long de la rivière. Elle est accompagnée de Patou, son chien, et de Cathy, sa poupée, pour passer le temps.

Elle joue avec elle et partage son repas. Elle rentre vers le milieu de l'après-midi.

De son côté, Nicolas aide

son papa au moulin, pendant toute la matinée. Après le repas, il prend sa canne à pêche et se rend au bord de la rivière. Il est très fier quand il rapporte une bonne friture à la maison.

Un jour, Marie va beaucoup plus loin avec ses vaches. Elle aperçoit sur l'autre rive Nicolas qui pêche. Elle l'appelle et ils se parlent. Ils décident de se revoir le lendemain. Nicolas

prend la barque de son papa pour traverser. En cadeau, il lui offre les poissons qu'il a pêchés et elle, des galettes qu'elle a fabriquées avec sa mère. Ils font un feu pour cuire les poissons et déjeunent ensemble.

Tous les jours, ils se donnent rendez-vous. Un jour, Nicolas lui apprend qu'il a entendu une conversation de son papa. Un barrage va se construire et toute la vallée sera engloutie. Vont-ils pou-

voir continuer à se voir ?

Ce que les enfants ont entendu est vrai. Un jour, les premiers ouvriers arrivent : Français, Américains, Italiens, Polonais.

Quel remue-ménage au pied du village de Saint-Ciergues ! C'est le va et vient des charrettes tirées par les chevaux, le bruit des pelles et des pioches. Un travail difficile est commencé, le barrage apparaît.

à suivre



Conte écrit et illustré par les élèves des écoles de Saint-Ciergues, Perrancey, Noidant-le-Rocheux

Juin 1988



AVEC LES LIVRES DE PEF...

MOI, MON CHIEN...

Les CE école de Saint-Loup-sur-Aujon

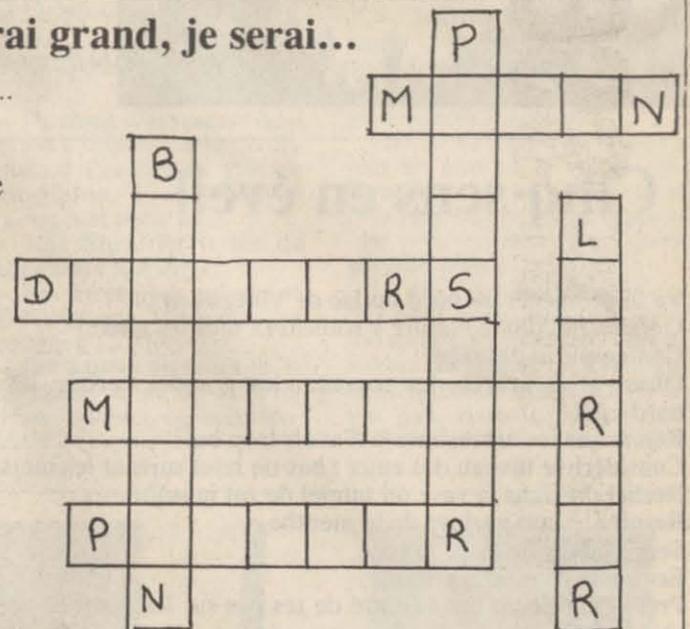
Moi, mon chien porte sa niche sur le dos.
Moi, mon chien efface le tableau avec sa queue.
Moi, mon chien a pêché une baleine.
Moi, mon chien promène son maître en laisse.
Moi, mon chien fait du vélo à roues carrées.
Moi, mon chien est un grand chef d'orchestre.
Moi, mon chien tricote la laine sur le dos des moutons.
Moi, mon chien a eu la rougeole...



Quand je serai grand, je serai...

Trouver les noms de métiers..

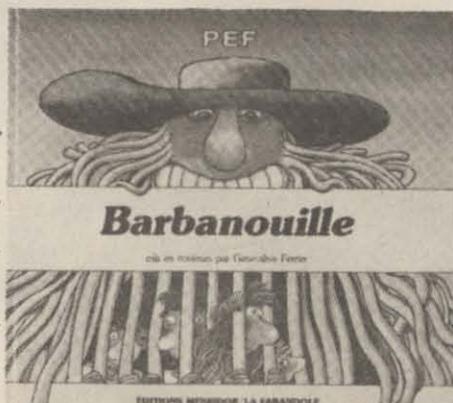
Les CE école de Villars-Santenoge



DEVINETTES

Trouver ces mots qui se terminent en OUILLE comme BARBANOUILLE

- Je suis verte et je saute, qui suis-je ?
- je suis grosse et orange, qui suis-je ?
- J'attaque le fer, qui suis-je ?
- J'ai du chocolat autour de la bouche, qu'est-ce que je fais ?
- Bébé mange sa soupe tout seul, que fait-il ?
- Je suis un oiseau, qu'est-ce que je fais ?
- Je suis un fruit sauvage et rouge, et je suis le régal du renard. Qui suis-je ?



Les CE école d'Auberive

Les élèves du CM 1-CM 2 d'Auberive sont allés en classe de mer. Voici le compte-rendu de leur séjour, qu'ils ont rédigé en mots tordus à la manière de l'écrivain PEF.

Le Bal d'André

Nous sommes allés en **glace** de mer avec notre **traïresse**. Sur les **cochers**, nous avons récolté des **Alpes** vertes et brunes. Nous avons vu un élevage de **poules** qui étaient accrochées sur des **bouchons**. A marée haute, les **bêcheurs** partent chercher des **boissons** ; au retour ils nettoient leurs **saluts**.

Au pied des **malaises**, nous avons ramassé des **ballets** en grès. Beaucoup de **couettes** nichent dans l'île du **verre de lait**.

A l'entrée de chaque **bord** se trouve un phare qui est très utile aux **gâteaux** quand une **tant bête** se lève.

Nous avons aussi visité le **garage** de la Rance et son usine **marée Maurice**. A **Saint-Mulot**, nous avons vu des statues de **corsets**. Le dernier jour, nous sommes retournés sur la plage de **cable fin** ; la mer faisait des **blagues**...

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LA C.U.M.A. D'ESNOMS-AU-VAL

C.U.M.A. Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole...

Cette forme d'entraide et de coopération a le vent en poupe dans la situation difficile de l'agriculture à l'heure actuelle. En effet, travailler en C.U.M.A., c'est alléger les charges d'investissement de chaque exploitation, mais c'est aussi avoir un outil plus performant, permettant des gains de temps, renouvelé plus souvent, donc plus moderne. C'est également disposer de matériels qui ne se justifieraient pas sur une ferme seule, mais qui rendent de grands services (fendeuse de bûches, pelle hydraulique...).

C'est enfin développer un esprit différent d'organisation et d'entraide dans le travail (chantier d'ensilage par exemple). Conscient de tout ce que cela apporte, l'équipe de onze agriculteurs qui forment le conseil d'administration a à cœur la bonne marche de la C.U.M.A.

Dilemme... Embaucher...

En deux mots d'abord, présentons la C.U.M.A. et son parc de matériel :

Créé en 1952 sous l'impulsion de l'abbé Prodigue (une des plus anciennes du départe-

ment), elle compte actuellement 150 adhérents sur Esnoms-au-Val, Courcelles, Chatoillenot, Vaillant, Vesvres, Chalancey, Leuchey, Rivières et Aujeurres.

Le matériel utilisé :

- tracteur de 110 CV,
- broyeur à cailloux et alligneuse,
- ensileuse 2 rangs,
- pelle Poclain (à renouveler),
- cover-crop,
- herse-rotative,
- benne,
- débroussailleuse,
- Girobroyeur,
- fosseuse,
- bétonnière,

- rouleaux,
- enfonce-pieux,
- compresseur,
- alambics...

Tout ce matériel était entretenu par M. Frenisy, artisan du village.

Lorsqu'il décida de prendre sa retraite, la crainte fut vive de voir un matériel mal entretenu, la contrainte de faire des kilomètres pour les réparations et également l'habitude d'être dépannés sur place nous amena à la question :

Créer un atelier et embaucher un mécano ?

Après bien des interrogations, des réunions, la décision est prise en janvier 87 et en février 87, Sylvain Gy, le mécano embauché (10 ans d'expérience professionnelle), commence l'aménagement du local nous servant d'atelier.

Il faut signaler que pour assurer le plein emploi du salarié, nous avons demandé à ce que les adhérents s'engagent à faire réparer leur matériel à cet atelier.

Bilan et perspectives...

Nous allons bientôt clôturer la deuxième année de fonctionnement, et l'analyse rigoureuse des comptes et bilans permet de tirer des engagements, les points positifs et les améliorations à amener.

Le problème le plus important auquel nous sommes confrontés est l'atelier : nous manquons de place, les conditions de travail du salarié sont vraiment « limite », pas de facilités d'accès, et de plus, tout le

matériel est dehors et dispersé aux quatre coins du village. Il va donc falloir envisager d'investir, trouver un emplacement, construire, aménager... Il en va de la pérennité de notre activité « atelier ».

Il est bien évident qu'un tel projet ne pourra être mené à bien qu'avec la bonne volonté de tous les adhérents, mais il ne pourra s'envisager qu'en ayant l'assurance d'être aidé.

Le deuxième point qui retient toute notre attention est la gestion et la comptabilité de notre C.U.M.A. Mme M.-France Jannaud et M. André Prat en sont les responsables.

Ne devrions-nous pas nous informatiser pour faciliter leur travail, avoir un meilleur suivi, connaître en permanence l'état des stocks, des comptes clients, fournisseurs, le bilan économique de chaque matériel ?

Autant de questions auxquelles il faut réfléchir.

Et l'avenir...

Voici en gros brossé l'image de notre C.U.M.A., avec ses problèmes, son dynamisme et ses projets.

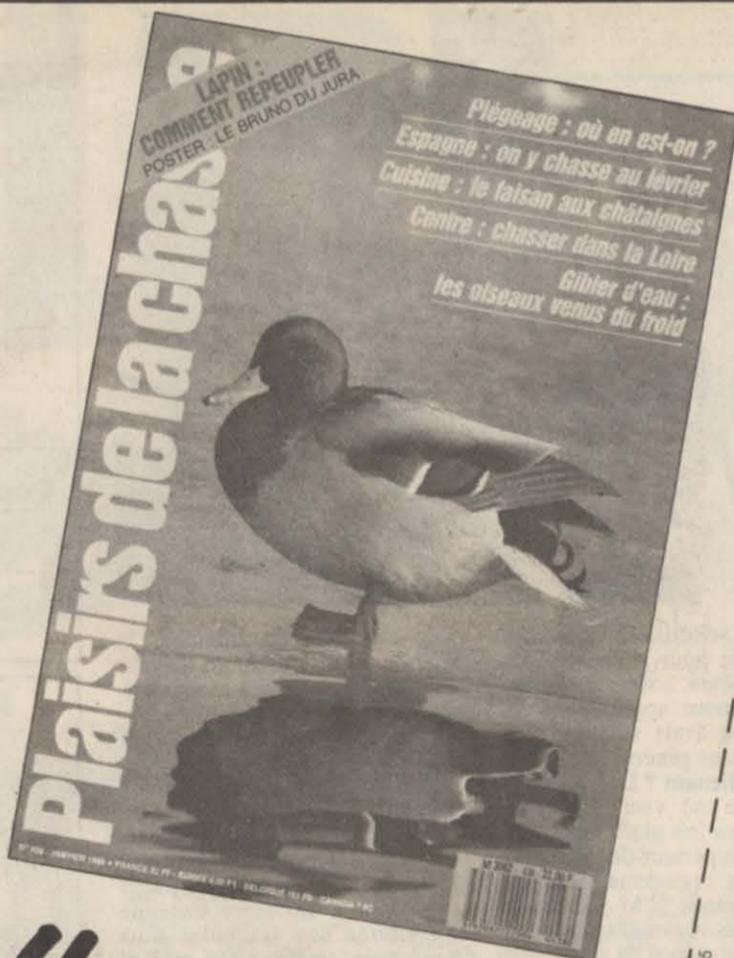
Tout cela demande beaucoup de réunions, de réflexions, mais je crois que cela en vaut la peine. Si on veut conserver un milieu rural vivant et dynamique, il faut faire en sorte que l'on puisse y vivre, que des jeunes s'y installent et je crois réellement que la C.U.M.A. est un moyen parmi d'autres pour y parvenir.

H. MORISOT



Une partie de l'équipe de la CUMA.

Plaisirs de la chasse



Une revue pas comme les autres...

Plaisirs de la chasse

vous propose une information complète et variée à travers des reportages, enquêtes, interviews recueillis sur le terrain par notre réseau de correspondants.

Oui, veuillez m'adresser Plaisirs de la Chasse à domicile, chaque mois, pendant 12 mois, au prix de 170 F au lieu de 264 F (12 numéros à 22 F), soit une économie de 94 F.

Mode de règlement (à l'ordre des Imprimeries de Champagne)
14, rue du Patronage-Laique 52003 Chaumont Cedex.

Chèque bancaire Mandat-lettre C.C.P. 1004-43 E Nancy

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Code postal _____

Bureau distributeur _____

Offre valable jusqu'au 30 septembre 1989

R.C. Langres 52 285



Du Côté des Villages

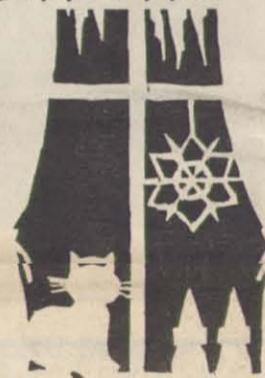
LIRE en vert

DATE	LIEU	RENCONTRES
Jeu. 5 JANVIER 89 au Ven. 13 JANVIER 89	Lycée Agricole CHAUMONT	Exposition permanente
Samedi 14 JANVIER 89	Inauguration (16h. 30)	Lectures "Contes du Pays Haut-Marnais" 17h. 30
Lundi 16 JANVIER 89 au Dimanche 29 JANVIER 89	SARREY (Foyer rural)	Soirée patoisante - Samedi 21 Janvier - 20h. 30
Lundi 30 JANVIER 89 Dimanche 12 FEVRIER 89	MARNAY-SUR-MARNE (Foyer rural)	Rencontre avec Jean Robinet et écrivains paysans Dimanche 12 Février - 14h.
Lundi 13 FEVRIER 89 au Dimanche 18 FEVRIER	CUSEY (Foyer rural)	Rencontre avec Jean Robinet et autres écrivains paysans - Samedi 18 février - 20h. 30
Lundi 20 FEVRIER 89 au Dimanche 26 FEVRIER 89	DOMMARIEN (Foyer rural)	Rencontre avec J.C. DEMARD - Ecrivain Samedi 25 février - 20h. 30
Lundi 27 FEVRIER 89 au Dimanche 5 MARS 89	SAINT-LOUP-SUR-AUJON	PEF, auteur pour enfants à l'école le 2 mars Rencontre autour du livre pour enfants avec le CRILJ et librairie pour enfants - Samedi 11 mars - 20h. 30
Lundi 6 MARS 89 au Dimanche 12 MARS 89	AUBERIVE (Abbaye)	
Lundi 13 MARS 89 au Dimanche 26 MARS 89	VILLEGUSIEN-HEUILLEY COTTON (Foyer rural)	PEF à l'école le 3 mars Expositions permanentes foyer rural Villegusien
Mardi 28 MARS 89 au Jeu. 6 AVRIL 89	ORCEVAUX (Foyer rural)	Rencontres autour de la BD - Vendredi 31 mars - 20h. 30 Rendez-vous des enfants autour du conte - Jeu. 30 mars
Vendredi 7 AVRIL 89 au Dimanche 16 AVRIL 89	APREY (Foyer rural)	Rencontre avec les écrivains paysans (J. Robinet, B. Sanrey etc...) - Samedi 15 avril - 20h. 30
Lundi 17 AVRIL 89 au Dimanche 30 AVRIL 89	VITRY-LES-NOGENT (Foyer rural)	Contes tout public - Dimanche 23 avril - 14h. 30
Mardi 2 MAI 89 au Dimanche 14 MAI 89	IS-EN-BASSIGNY (Foyer rural)	Rencontre autour de la BD - Vendredi 12 mai - 20h. 30
Lundi 15 MAI 89 au Samedi 20 MAI 89	VAUX-SOUS-AUBIGNY Espace Charles Dadant	Animation non arrêtée définitivement Bibliothèque
Dimanche 21 MAI 89 au Dimanche 28 MAI 89	PRAUTHOY	Bibliothèque

Où trouver « Vivre Ici »

Heuilley-le-Grand
 — boulangerie Mur
Chassigny
 — épicerie Bouter
Dardenay
 — boulangerie Berthillon
Vaux-sous-Aubigny
 — boulangerie Mme Simonot
Villegusien
 — café du Lac
 — épicerie Dupont
 — Foyer rural
Piépape
 — boulangerie Perron
Prangey
 — boulangerie C. Muller
Longeau
 — épicerie François
 — bureau de tabac Echelin
 — à la Poste
Vesvres-sous-Chalancel
 — crémierie Benoît
Villars-Santenoge
 — épicerie Chalmandrier
Saint-Loup-sur-Aujon
 — restaurant « Aux Rives de l'Aujon »
Et dans toutes les écoles du secteur de la Montagne.
 Ainsi qu'à
Langres
 — F.J.T.
 — Radio Pays de Langres
 — Service animation hôtel de ville
 — Office de Tourisme
 — Librairie Mongin

Bonne année



école d'Heuilley-le-Grand

RADIO PAYS DE LANGRES : la semaine de tous les dangers

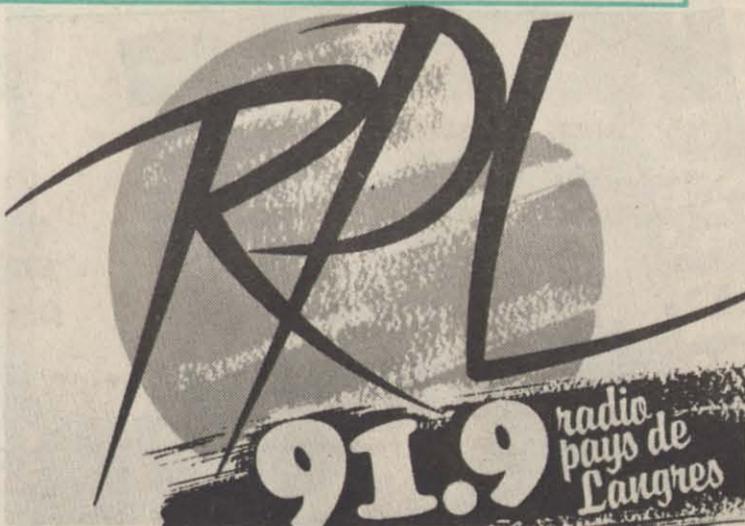
Le lundi 28 novembre dernier, la C.N.C.L. (Commission nationale de la Communication et des Libertés) faisait savoir, par les autorités locales, aux responsables de la radio locale privée « Radio Pays de Langres » qu'une procédure judiciaire était engagée à leur encontre et qu'ils devaient cesser d'émettre à compter du dimanche 4 décembre à minuit. Une folle semaine d'angoisse commençait...

En effet, Média Sud 52, association support de Radio Pays de Langres, créée en octobre 85, avait déposé un dossier d'habilitation d'émettre auprès de la Haute Autorité en novembre 85 puis en avril 86.

Le projet radiophonique, porté par les associations du Pays de Langres, vise à dynamiser la vie du Pays de Langres par le plus de la communication sur la base de l'ouverture à l'expression locale. Avec le changement politique de mars 86, la Haute Autorité est remplacée par la C.N.C.L. qui doit, outre la bande F.M., réguler le nouveau paysage audiovisuel français, notamment la redistribution des cartes de la 5, le lancement de TF 6, la privatisation de TF 1, etc., etc. Face à ces échéances, les responsables de Radio Pays de Langres, conscients que l'action sociale ne se décrète pas et qu'une dynamique associative doit se concrétiser, décident d'émettre « illéga-

lement » à compter du 9 août 1986 en prenant bien soin de ne causer aucune perturbation sur la bande F.M. Dans le même temps, un nouveau dossier est transmis à la C.N.C.L. ...qui a d'autres chats à fouetter.

Du 9 août 86 à ce lundi noir de novembre, R.P.L. assied sa place sur le Pays de Langres, multipliant ses actions partenariales dans les domaines sociaux, culturels et économiques devant ainsi la « voix du Pays de Langres ». A l'annonce de la menace qui pèse sur la station, l'émotion fut vive et la mobilisation générale. Tous nos élus ont répondu présents à notre appel de détresse et diverses démarches furent entreprises, notamment en direction des cabinets ministériels parisiens et de la C.N.C.L. Une pétition réclamant l'examen de notre dossier rassembla plus de 4 000 signatures... en 4 jours. Plus de 300 personnes furent présentes à l'assemblée générale extraordi-



naire du vendredi 2 décembre, convoquée pour préparer notre défense. Puis, coup de théâtre, nos élus nous apprenaient que la plainte était suspendue... Soulagement général !

Et maintenant ? La C.N.C.L., à l'heure où vous lirez ces lignes, aura fait place au C.S.A. (Conseil supérieur de l'Audiovisuel). Cet organisme, pour réguler la bande F.M., disposera de Comités régionaux (certainement au niveau d'un découpage en grandes régions type grand Est), ce qui permettra d'accélérer la procédure. On peut penser que R.P.L., légitimé par le soutien reçu lors de cette « semaine de tous les dangers », obtiendra enfin l'autorisation lé-

gale d'émettre. En attendant, la plainte pour émission illégale est toujours présente et sera suivie peut-être d'une inculpation... sans saisie de matériel. L'important est que cet instrument au service de la vie et du développement de notre bout de plateau continue son action et sa croissance. Les projets de développement ne manquent pas : installation de notre antenne d'émission sur un point plus haut pour améliorer le confort d'écoute, réception par satellite d'informations nationales via l'A.F.P. audio, plan de formation des amateurs, etc... La vie continue...

D. CAMBURET,
Président de Média Sud 52

Vivre Ici

LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

Paiement à l'ordre : Association « La Montagne ».
Bulletin d'abonnement à adresser à :

Association « La Montagne » 52190 AUJOURRES.

Je soussigné(e).....

N°..... Rue.....

Code postal..... Ville.....

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros pour 1989) au prix de 20 F.

Vivre Ici

Le journal de la Montagne
(association)
AUJOURRES
52190 PRAUTHOY

Directeur de Publication
GUY DURANTET

Secrétaire de Rédaction
JOCELYNE PAGANI

Abonnement annuel : 20 F
Le numéro : 6 F

N° C.P.P.A.P. : 70224

Imprimerie de Champagne
52000 Chaumont

Le 6^e numéro de Vivre Ici sortira en mars 89

Dès maintenant et jusqu'au 20 février 89, envoyez articles, photos, dessins au

COMITÉ de RÉDACTION
ENFANTS
École primaire
d'AUBERIVE
52160 AUBERIVE

ou pour les adultes,
associations, au

COMITÉ de RÉDACTION
« Vivre Ici »
Jocelyne PAGANI
PRANGEY
52190 PRAUTHOY

Association
« La Montagne »
AUJOURRES
52190 PRAUTHOY